

# *Projet pédagogique*

*Accueil de loisirs*

# *Arc-en-ciel*



**2025-2026**

DAUGU Baptiste et BUTON Charlotte



# Sommaire

<b>I. Présentation de l'accueil de loisirs Arc en ciel</b> .....	4
A. Organisation et effectifs de l'accueil de loisirs.....	4
B. L'environnement.....	5
C. Le public accueilli (contexte social) .....	5
D. Les locaux et les moyens matériels.....	5
E. Présentation de l'équipe d'encadrement.....	6
<b>II. Les intentions pédagogiques</b> .....	7
A. Objectifs généraux, intentions de l'équipe d'animation.....	7
B. Les moyens mis en œuvre :.....	8
C. Les moments forts du centre .....	8
<b>III. La journée type à Arc en ciel</b> .....	9
<b>IV. L'équipe d'animation</b> .....	12
A. Le rôle des animateurs .....	12
B. Le rôle de l'animateur pendant les activités .....	13
C. Le rôle de la direction .....	13
D. Le relationnel de l'équipe d'animation .....	14
E. Les réunions.....	15
F. L'évaluation .....	16
<b>V. La réglementation et les consignes de sécurité</b> .....	17
A. Dans les locaux de l'accueil Arc en ciel.....	17
B. Les sorties.....	19
<b>VII. Annexes</b> .....	22
Annexe 1 : Plan des locaux de l'accueil Arc en ciel.....	23
Annexe 2 : Projet éducatif des accueils de loisirs de Franconville.....	23

*« Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis. »*  
Citadelle - Antoine de Saint-Exupéry

# I. Présentation de l'accueil de loisirs Arc en ciel

## A. Organisation et effectifs de l'accueil de loisirs

L'accueil Arc en ciel se trouve rue des onze Arpents à Franconville. Il est habilité à accueillir **255 enfants**.

Les enfants accueillis vont du CP à la Cinquième. L'accueil de loisirs reçoit les enfants :

- **Tous les mercredis de 7h00 à 19h,**
- **Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h00 à 19h.**

Les mercredis, l'accueil Arc en ciel fonctionne en système semi-décloisonné. Les enfants sont répartis en deux groupes afin de correspondre mieux à leurs besoins. Le premier groupe comporte les CP avec les CE1 et le second groupe regroupe les CE2, CM1 et CM2.

Niveau scolaire	Effectifs moyens	Total groupe
CP	60	100
CE1	30	
CE2	30	90
CM+	50	
<b>Total structure</b>	<b>170</b>	

Les enfants sont accueillis sous 5 formules : Journée entière, matinée uniquement, matin avec repas, après-midi avec repas et après-midi uniquement.

Les mercredis doivent être réservés ou annulés au minimum 7 jours à l'avance via le [Portail famille](#).

Les jours de vacances doivent être réservés ou annulés au minimum 2 semaines et demie avant la date du début des vacances, en respectant impérativement les dates butoirs :

- **Vacances de Toussaint** : réservation jusqu'au mercredi 1er octobre 2025
- **Vacances de Noël** : réservation jusqu'au mercredi 3 décembre 2025
- **Vacances d'hiver** : réservation jusqu'au mercredi 4 février 2026
- **Vacances de printemps** : réservation jusqu'au mercredi 1er avril 2026
- **Vacances d'été** : réservation jusqu'au mercredi 17 juin 2026

**Toute demande de réservation hors délais ne pourra garantir une place pour l'enfant.**

## **B. L'environnement**

L'accueil de loisirs Arc en ciel se trouve à proximité du C.S.L. (Centre de Sports et Loisirs) ainsi que de la patinoire et de la piscine. Nous avons également un petit parc aménagé non loin et le bois des Eboulures.

## **C. Le public accueilli (contexte social)**

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants des écoles élémentaires : Epine Guyon, Gare, Carnot et les écoles privées. Ainsi que les adolescents inscrits au collège Epine Guyon et Clervoy.

L'équipe de l'accueil de loisirs doit tout mettre en œuvre pour que la structure devienne un lieu de plaisir et d'épanouissement. Elle constitue, en effet, un endroit privilégié permettant à l'enfant de développer ses capacités de réflexion, de création et d'expression. L'action des animateurs conduira à favoriser l'implication de chacun au sein du groupe. C'est par une action réfléchie et des objectifs préalablement établis que l'on favorise l'épanouissement de l'enfant dans un parfait respect de ses besoins intellectuels, affectifs et physiologiques.

**La parfaite cohésion du groupe permettra, en outre, son bien-être individuel.**

## **D. Les locaux et les moyens matériels**

L'accueil de loisirs est un accueil indépendant inauguré le 5 avril 2023. L'ensemble du bâtiment est conçu aux normes PMR afin de pouvoir accueillir tous les enfants.

Ce dernier est constitué de 8 grandes salles d'activités aménagées de manière que les enfants puissent identifier plusieurs espaces à thème grâce à une identité colorée pour chaque salle d'activité. Nous y retrouvons également le bureau de la direction avec son infirmerie attenante et une salle réservée aux animateurs.

Il est également équipé de quatre toilettes intérieures et quatre extérieures.

L'accueil est entouré d'un grand espace extérieur avec un city pour des activités physiques, un espace de jeu et une grande partie de verdure.

## E. Présentation de l'équipe d'encadrement

L'équipe est composée :

La direction	
Baptiste	BPJEPS LTP
Charlotte	BPJEPS LTP
Les animateurs	
Olivia	BAFA
Fatou	BAFA
Nabila	BAFA
Mohammed	BAFA
Hugo	BAFA
Enzo	BAFA
Stanislas	BAFA
Farah	BAFA
Bilel	BAFA
Léo	Equivalent BAFA
Ayoun	BAFA en cours
Enzo	BAFA en cours
Bilal (EAI)	BAFA

**BPJEPS LTP:** Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive option Loisirs Tout Public

**BAFA :** Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

**EAI :** Animateur pour Enfant en Accueil Individualisé

L'équipe d'animateurs des mercredis sera la même toute l'année scolaire, permettant un meilleur suivi des enfants et des projets dans un contexte sécurisant. Lors d'une session de vacances, la nouvelle équipe (comprenant certains animateurs des mercredis) sera généralement la même pour la totalité de la période.

## II. Les intentions pédagogiques

### A. Objectifs généraux, intentions de l'équipe d'animation

Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels
<b>Favoriser l'inclusion et la coopération entre les enfants</b>	Promouvoir les jeux coopératifs favorisant l'entraide et la valorisation des compétences de chacun
	Valoriser l'entraide et les liens entre les différentes tranches d'âge
	Favoriser un large choix d'activités
<b>Développer l'accès à la culture, au sport et au numérique de manière inclusive</b>	Permettre à chaque enfant de voir au moins 1 spectacle dans l'année
	Mise en place de cycles sportifs et événements inter-centres sur le secteur
	Sensibiliser les enfants aux numériques via des ateliers accessibles à tous
<b>Permettre aux enfants de s'approprier leur accueil de loisirs</b>	Privilégier les projets d'enfants et leurs envies d'activités
	Permettre à l'enfant de ne pas faire d'activité
	Reconcevoir l'espace de l'accueil de loisirs avec les groupes d'enfants pour le rendre plus personnel.

## B. Les moyens mis en œuvre :

Pendant les activités	Durant la vie quotidienne
<ul style="list-style-type: none"><li>- Création d'ateliers goûter philo 1 fois tous les deux mois</li><li>- Proposer un choix d'activités riche et varié.</li><li>- Organiser des journées à thématique forte</li><li>- Accueillir les enfants du projet TSA durant les activités</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Échanger pendant les temps de repas.</li><li>- Permettre à l'enfant d'avoir la liberté de choisir ce qu'il veut faire. (Dans la mesure du possible.)</li><li>- Valoriser les enfants sur les tâches annexes.</li><li>- Mise en place de boîte à idée</li></ul>

## C. Les moments forts du centre

### Les grandes sorties pendant les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, chaque enfant effectue au moins une sortie. Tous les groupes seront concernés sans exception. Le plus souvent, les destinations seront choisies en fonction du thème abordé. Les grandes sorties pourront être culturelles (ex: musée, visite de monuments historiques, comédies musicales, etc...) ou dans des parcs de loisirs (ex: mer de sable, parc Saint Paul, base de loisirs, etc...).

Les sorties seront préparées en amont par l'équipe d'animation afin de garantir la sécurité des enfants et permettre une sensibilisation de la sortie auprès des enfants.

Pour les sorties hors du département et hors Grande Couronne, l'équipe d'animation devra prévoir des fiches de sorties spécifiques dans lesquelles le nom, le prénom et le numéro de téléphone de la famille doivent être notés.

### Les journées "Grand Jeu":

Une journée "Grand Jeu" est une journée impliquant un thème fort de l'accueil de l'enfant jusqu'à son départ. Un fil rouge permet de suivre le déroulement de la journée tout en gardant la thématique durant les temps plus informels. Elle passera pour cela par une décoration du centre, des costumes et des personnages fort incarnés par les animateurs.

Il peut être possible que les enfants soient également déguisés pour leur permettre une meilleure immersion dans le jeu.

Elles permettent aux animateurs de mettre d'avantage en valeur leurs différentes compétences en travaillant ensemble pour la création de cette journée.

### III. La journée type à Arc en ciel

Horaires	Temps forts	Lieu	Déroulement
7h - 9h15	Accueil des enfants		L'accueil des enfants est divisé en deux groupes afin d'éviter les trop longues attentes. L'accueil des CP et CE1 s'effectue via l'entrée principale et celui des CE2/CM+ via la porte extérieure de la salle sur demande. L'équipe d'animation ouvre progressivement les salles afin de permettre aux enfants de ne pas être entassés dans la même salle. Dès l'ouverture d'une salle, ils installent la salle afin de permettre aux enfants de faire une petite activité libre.
9h30 - 10h	Présentation et choix activités du matin		Les animateurs présentent aux enfants les activités qui seront mises en place ce matin. Les enfants prennent ensuite le temps de s'inscrire à l'activité de leur choix.
10h - 11h30	Activités du matin.	Toutes les salles et/ou l'extérieur	Début des activités du matin. En fin d'activité, les enfants rangent le matériel et la salle avec leur animateur.
11h30 - 12h	Accueil des demi-journées <i>(Après midi avec repas et matin sans repas)</i>		Un animateur de fonctionnement est détaché pour accueillir les enfants inscrits en demi-journée.
11h30 - 13h30	Repas en deux services	Réfectoire	L'animateur dispose d'un moment privilégié pour communiquer et échanger avec chaque enfant à sa table. Cela permet de consacrer du temps aux plus introvertis. Les animateurs disposeront les plats à chaque table et aideront les plus petits au niveau du service s'ils en ont besoin. Au vu du développement de l'autonomie et du choix libre des services. Chaque animateur doit savoir le nombre d'enfants sur son service.
11h30 - 12h30	Temps "calme" pour les enfants du 2eme service	Dans les salles de chaque groupe.	Ce temps calme est un temps aménagé par les animateurs. Il ne pourra pas se dérouler correctement si les animateurs ne l'encadrent pas. Ce moment permettra aux enfants d'avoir un moment de pause dans leur journée très rythmée. C'est également le moment pour découvrir les activités qui seront proposées l'après-midi et s'y inscrire tranquillement.

12h30 - 13h30	<b>Temps "calme" pour les enfants du 1er service</b>		Idem avec le temps calme précédent.
13h30 - 14h00	<b>Accueil des demi-journées</b> <i>(Après midi sans repas et matin avec repas)</i>		Un animateur de fonctionnement est détaché pour accueillir les enfants inscrits en demi-journée.
14h00 - 14h15	<b>Présentation et choix des activités de l'après-midi</b>		Les animateurs appellent les enfants inscrits à leurs activités et les dirigent vers l'endroit correspondant à l'activité. Un animateur de fonctionnement veille à ce que chaque enfant soit bien dans l'activité désirée.
14h00 - 15h45	<b>Activité de l'après-midi</b>	Toutes les salles et/ou l'extérieur	Début des activités de l'après-midi. En fin d'activité, les enfants rangent le matériel et la salle avec leur animateur.
15h30 - 15h45	<b>Préparation du goûter</b>		L'animateur de fonction se détache pour préparer l'installation du goûter.
15h45 - 16h30	<b>Goûters</b>		Le goûter est un moment convivial et de partage entre les enfants et les animateurs. Pendant ce goûter, les animateurs en profiteront pour organiser un forum avec les enfants afin de connaître leurs envies et savoir si la journée leur a plu.
16h30 - 19h00	<b>Accueil des parents et départ échelonné</b>	Toutes les salles	Tout comme le matin, cet accueil doit être chaleureux. Il sera tenu par les animateurs qui seront de fermeture. En aucun cas ce point d'accueil ne devra être sans surveillance. Les animateurs en profiteront pour échanger avec les parents sur la journée de leurs enfants. L'ensemble des enfants doit être dans le bâtiment.

## L'accueil

Le matin, il s'agit de moments privilégiés qui conditionnent souvent le reste de la journée de l'enfant. Les enfants sont accueillis dans une même salle jusqu'à 8h30. Une fois qu'il y a suffisamment d'animateurs, les enfants seront répartis dans d'autres salles pour éviter le bruit et les incidents.

Le soir, l'accueil demeure un moment où il faut rester vigilant. Il faut vérifier les autorisations parentales pour rentrer seul et attendre l'arrivée d'une personne habilitée à venir chercher les enfants. Parallèlement, de petites animations sont mises en place. Toute personne venant récupérer un enfant pourra se voir demander la présentation de sa pièce d'identité par sécurité de la part de la personne en charge de l'accueil.

À noter qu'au départ d'un animateur, sa salle devra être impérativement rangée et les fenêtres fermées.

## Le repas

Il s'agit là encore de moments privilégiés devant favoriser les échanges et la convivialité. Chacun peut s'exprimer librement et c'est l'occasion de faciliter la communication des plus timides. Pour cela, l'animateur partage le repas avec les enfants installés à sa table tout en étant vigilant aux tables sans animateurs. Il limitera les déplacements des enfants à un par table et débarrassera lui-même toute la vaisselle qui pourrait casser.

Le respect de la nourriture, des règles d'hygiène et d'autrui (acoustique...), font bien entendu partie de notre action éducative et pédagogique à ce moment de la journée.

## Les temps dits "calme"

Ce sont des moments de repos pour les uns, ludiques pour les autres, qui assurent une coupure dans la journée. Lors de ces temps informels, comme pendant les temps d'accueil, l'animateur propose à l'enfant divers types d'activités de préférence à l'intérieur ou à l'extérieur si besoin est (yoga, méditation, etc.). Il évaluera l'état de fatigue et d'énerverment de chacun et proposera un moment adapté en fonction des besoins. Cela permettra en outre de créer des petits groupes au sein desquels les enfants plus réservés se sentiront à l'aise.

### **L'équipe devra s'organiser pour :**

- Gérer la surveillance intérieure et extérieure
- Se répartir dans les différentes salles disponibles pour séparer les gros groupes.
- Préparer le matériel nécessaire aux activités
- S'occuper de l'administratif (préparation des sorties, listes d'enfants, etc.)
- Prendre sa pause (20 minutes, fractionné si besoin pour les fumeurs)

## IV. L'équipe d'animation

### A. Le rôle des animateurs

Le rôle de l'équipe d'animation :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants grâce à des actions de prévention, d'animation, et de sanctions claires et réfléchies avec l'enfant.
- Répondre aux objectifs pédagogiques par le biais des projets d'animations mis en place.
- Être complètement disponible pour les enfants.
- Être une force constante de proposition.
- Avoir un comportement, une attitude, un langage exemplaire avec les enfants et les familles.
- Se tenir informé afin de transmettre les informations aux parents.

L'animateur a un rôle moteur par rapport à la vie de l'accueil de loisirs et ne doit pas se positionner en tant que spectateur extérieur. Il est, au contraire, partie prenante de la vie de la structure comme stimulant ou régulateur et doit éviter toutes formes d'autoritarisme (plein pouvoir de l'adulte). D'autre part, l'animateur tient un **rôle éducatif et d'exemple vis-à-vis des enfants**. Il se doit d'assurer sa fonction en appliquant le projet pédagogique établi avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

L'animateur permet à l'enfant d'apprendre tout en jouant, l'incite à jouer et à découvrir. Il se doit de constituer un environnement dans lequel le jeu est mis en valeur et où les propositions sont nombreuses.

Il s'agira aussi de connaître **chaque** enfant et ses besoins, d'écouter et de guider chacun à chaque instant, de valoriser les réalisations de chacun, de susciter leur curiosité.

Pour atteindre ensemble ces objectifs, chaque animateur devra :

- Partager ses compétences et connaissances avec l'ensemble de l'équipe
- Construire un projet d'animation en adéquation avec ces compétences
- Intégrer et s'intégrer au sein de l'équipe
- Savoir répartir les tâches avec ses collègues
- Gérer son temps de travail

De nombreux moyens sont mis en œuvre pour favoriser l'atteinte de ces objectifs :

- Mise en place de temps de réunions de préparation et de bilan
- Mise à disposition de livres d'activités, de fichiers de jeux, etc.
- Préparation de jeux en équipe
- Formation des animateurs autour de thématiques fortes

## B. Le rôle de l'animateur pendant les activités

Il doit avoir **une attitude positive envers l'enfant**. Il encourage, motive l'enfant dans ses choix et sa réalisation. Il peut se placer en tant que référent pour des activités d'apprentissage de techniques par exemple ou alors être en position d'aide pour réfléchir avec lui et aller vers une création individuelle ou collective.

**L'animateur doit faire preuve de rigueur dans l'organisation matérielle** de ses activités. Cette attitude doit permettre l'utilisation rationnelle du matériel et donner un maximum de chances à l'activité d'aboutir. **La sécurité des enfants ne sera pas assurée si l'animateur laisse les enfants seuls dans la salle pour aller chercher au fur et à mesure le matériel manquant.**

Pendant l'activité, l'animateur est responsable du respect du matériel et des locaux. Si l'activité est salissante, il prévoit des moyens de protection pour le mobilier (toiles cirées, papier journal, plastique...) et pour les enfants (blouses, vieilles chemises...). **L'activité n'est terminée que quand la salle est nettoyée et le matériel rangé.** L'animateur en est personnellement responsable. L'animateur fera participer les enfants au rangement du matériel et de la salle.

De plus, il faudra penser à **l'avenir des productions**. L'animateur pourra choisir de rendre les objets réalisés aux enfants le soir même ou de mettre en valeur ces productions avec une exposition pour le groupe ou pour tous.

L'animateur pourra :

- **Laisser jouer** : un groupe d'enfants commence un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète.
- **Donner à jouer** : l'activité initiée par le groupe d'enfants présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu ...). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant les moyens d'évoluer. Il reste ou non ensuite.
- **Jouer avec** : l'accompagnement est nécessaire, car l'activité présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté. L'animateur intervient en fonction de ses compétences ou délègue un autre animateur auprès du groupe.
- **Faire jouer** : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées.

## C. Le rôle de la direction

La direction sera chargée :

- **Assurer la sécurité physique, morale et affective** des enfants grâce à des actions de prévention et de sanction claires et réfléchies.

- **Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique** en lien avec le PEDT de la ville.
- **Coordonner l'ensemble du personnel** et gérer les relations avec les différents partenaires
- **Assurer la gestion administrative, matérielle et financière** de l'accueil de loisirs
- **Rendre compte à la mairie** du fonctionnement de l'accueil de loisirs
- **Former les animateurs** et suivre les stagiaires
- **Assurer le suivi et le relationnel avec les familles.** La direction est bien souvent l'interlocutrice principale avec les familles en cas d'interrogations ou de problèmes. Elle se doit d'être disponible et à l'écoute des parents pour répondre au mieux à leurs attentes. C'est également elle qui peut, sur demande des parents, leur faire visiter la structure.

La direction a particulièrement valeur d'exemple, pour les animateurs comme pour les enfants. Formatrice de son équipe, elle motive, implique et encourage chacun de ses membres. Pour ce faire, elle est présente auprès des animateurs et les accompagne sur le terrain. En cas de sous-effectif, elle sera présente sur le terrain en proposant des activités aux enfants afin de soutenir son équipe d'animation.

## **D. Le relationnel de l'équipe d'animation**

### **Le relationnel avec l'enfant**

En accueil de loisirs, l'enfant est contraint de vivre en groupe ce qui peut le mettre mal à l'aise. C'est pourquoi il est nécessaire d'être attentif à chaque enfant, de prendre en compte toutes ses actions, qu'on les estime positivement ou négativement, tout en laissant à l'enfant la part d'intimité dont il a besoin. L'animateur doit avoir une attitude, un comportement basé sur l'écoute, la disponibilité et **le respect de l'enfant dans son ensemble : physique, moral et affectif.**

### **Le relationnel avec les parents**

La communication avec les parents est un des aspects importants du travail de l'équipe d'animation. Cela sera d'autant plus vrai que beaucoup de familles ne connaîtront pas forcément les locaux ou les animateurs. (Une porte ouverte sera organisée afin de permettre aux familles de mieux connaître l'équipe, la structure et son fonctionnement.) Nous devons être en mesure d'apporter aux parents qui le souhaiteront un retour sur la journée de leur(s) enfant(s) et en particulier sur le comportement de celui (ceux)-ci en collectivité.

Le rôle des animateurs et de la direction consistera donc à rassurer, informer, en allant au-devant des parents et en gardant à l'esprit que c'est l'image de l'accueil de loisirs qui en découle. Dans le cas où une information demandée par un parent est manquante pour l'interlocuteur, il est de son devoir d'informer le parent qu'il va se renseigner pour lui apporter réponse la prochaine fois.

### **Le relationnel dans l'équipe**

**La communication est la base du travail en équipe.** En effet, elle permettra de « promouvoir » un projet mais aussi de mettre en avant les problèmes rencontrés et de discuter de la marche à suivre pour les résoudre. En outre, elle permettra d'être cohérent

quant au discours que nous tenons aux enfants (exemple : un enfant demande à plusieurs animateurs quelque chose qui est interdit, en espérant que l'un d'eux lui donne son autorisation...). Pour ce faire, l'équipe devra s'organiser pour mettre en place des réunions ponctuelles qui permettront d'évoquer les cas et problèmes rencontrés. Ainsi, à la fin de sa journée, l'animateur pourra transmettre les informations importantes à l'animateur chargé de faire l'accueil des parents.

## **E. Les réunions**

Les réunions d'animation ont lieu les jeudis de 13h25 à 16h15. Elles peuvent être amenées à être placées sur d'autres après-midi en fonction des nécessités de service. Un délai est laissé pour que les animateurs travaillant sur des structures éloignées d'Arc-en-ciel aient le temps de se déplacer.

Il s'agit pour l'équipe de faire le point sur l'avancée des projets, de prévoir et d'informer sur les évènements à venir. Elles permettent à chacun de revenir sur un problème, un cas particulier, ou au contraire sur le succès d'une activité ou de la mise en place d'une action pédagogique, et ainsi de partager son expérience avec l'ensemble de l'équipe.

Lors des réunions de préparation, l'équipe d'animation veille à respecter les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Les réunions permettent d'établir les plannings des mercredis et des vacances. Les animateurs peuvent échanger leur point de vue et confronter leurs idées sur des sujets précis.

Des temps de formations peuvent aussi être mis en place lors des temps de réunion pour permettre à l'équipe d'animation de progresser tout au long de l'année. Cela permet également de revenir sur des situations ayant posé des problèmes aux animateurs pour leur donner des techniques de résolutions plus adaptées.

## F. L'évaluation

### L'évaluation des stagiaires B.A.F.A.

La formation et l'évaluation des stagiaires pratique B.A.F.A. seront encadrées et assurées par la direction. Cette évaluation se déroule en deux temps, un échange théorique avec la transmission d'un livret de suivi de stage conçu par la direction et une évaluation pratique avec l'analyse d'une activité mise en place. Ces deux évaluations permettront à la direction de relever les points forts et les points à travailler pour le stagiaire. Cependant, cette formation reposera aussi sur l'équipe qui entoure le stagiaire. En effet, celle-ci devra faire en sorte d'intégrer au mieux ce nouveau membre en l'impliquant dans toutes les actions et obligations (pédagogiques et administratives) qui incombent à sa fonction. **Les animateurs « confirmés » se devront ainsi d'être tolérants, disponibles, communicatifs et bien évidemment, exemplaires** afin de les accompagner au mieux dans cette formation.

### L'évaluation de l'équipe

Chaque réunion est l'occasion pour tous de dresser un bilan des différentes actions et le cas échéant de revenir sur un cas particulier, un problème rencontré. Ainsi, tous les animateurs pourront s'y exprimer.

La fonction d'animateur demande une auto-évaluation constante de son travail. Pour cela, elle nécessite de s'interroger souvent et réclame un esprit critique, d'ouverture et parfois d'abstraction de ses désirs personnels.

Des bilans individuels seront organisés tout au long de l'année pour permettre aux animateurs de faire le point avec la direction sur leur pratique et technique d'animation ainsi que leurs axes de progression.

## V. La réglementation et les consignes de sécurité

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés ne doivent pas nous faire oublier que les parents qui nous confient leurs enfants veulent avant tout les retrouver intacts moralement et physiquement. En conséquence, **le respect des règles de sécurité doit être la priorité de l'équipe d'encadrement**. Et en aucun cas il n'est possible d'y déroger.

La sécurité des enfants implique :

- **Une surveillance constante (extérieur, intérieur, sorties, piscine...)**
- **Une bonne évaluation des risques**
- **Une capacité à prendre du recul par rapport à sa position d'adulte**

Elle sera assurée par une information détaillée des lieux et des actes à éviter et sera avant tout garantie par un climat de confiance et de respect mutuel émanant des rapports enfants/adultes, enfants/enfants et adultes/adultes devant être présents dès les premiers jours.

Et en tant qu'adultes responsables, nous devons être capables d'adopter une attitude commune vis-à-vis de ces différents points et de les expliquer aux enfants.

### A. Dans les locaux de l'accueil Arc en ciel

#### Alerte incendie

Chaque animateur prend connaissance dès son arrivée dans la structure de la démarche d'évacuation affichée au pied de l'escalier et à chaque bout du couloir. De même, chacun connaît la procédure d'évacuation lorsque le groupe se trouve dans le réfectoire. Les consignes d'évacuation sont précisées à tous les enfants (ne pas oublier les nouveaux qui arrivent en cours d'année) ainsi que l'endroit où se trouvent les issues de secours dans le réfectoire. Au retentissement de l'alarme, tout le monde devra se rendre dans la cour et les animateurs procéderont à un appel de tous les enfants se trouvant dans la structure.

#### Le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Il doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des enfants et des personnels en attendant l'intervention des secours ou le retour à une situation normale. Il a été établi en mai 2016 dans le cadre du Plan Vigipirate alerte attentat. Il détaille pour chaque lieu où se trouvent les enfants (salles, cours, réfectoire, gymnase) et chaque moment de la journée la procédure à suivre en cas d'intrusion de personnes étrangères ou d'attentat. Il s'agira dans un premier temps de s'échapper puis de s'enfermer et se cacher si cela n'est pas possible. Des exercices d'évacuation et de confinement avec les enfants ont lieu dès le début du mois de novembre. Il s'agira pour chaque enfant d'acquiescer les comportements adaptés à sa sûreté et à celle des autres.

## L'infirmierie

Un cahier des contre-indications médicales de tous les enfants fréquentant la structure se trouve à disposition des animateurs. Pour les **allergies alimentaires** des enfants, une **liste officielle** est établie par la cuisine centrale. Chacun peut la trouver à la fois dans le coin infirmerie et accrochée au mur du réfectoire (masquée par une feuille pour que seuls les adultes la consultent).

Avant chaque soin, l'animateur doit vérifier le cahier de contre-indications médicales au nom de l'enfant. Ensuite, il doit noter sur le cahier toutes ses interventions (même les plus minimes) et avertir un des animateurs présents jusqu'à la fermeture pour pouvoir informer les parents. Pour chaque choc à la tête, il est **nécessaire d'appeler les parents directement** pour les en informer afin de veiller au bon suivi de l'enfant.

## L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est primordial. Toutes les salles doivent être occupées, ce qui permet de travailler dans les conditions les plus favorables à l'écoute des enfants.

- Ne pas encombrer les portes de secours, les couloirs et les portes coupe-feu avec du mobilier ou du matériel.
- Laisser les extincteurs directement accessibles.
- Ne pas couvrir plus de 20 % de la surface des murs et ne fixer qu'avec de la pâte adhésive pour ne pas faire de trous dans les murs ou décoller la peinture.
- Ne pas suspendre de mobiles en papier aux éclairages.

## La surveillance

Pour des raisons évidentes de sécurité, un enfant ne peut être hors de la vue d'un animateur. L'accès aux sanitaires doit être fait en demandant préalablement à un animateur pour permettre ainsi de savoir où sont les enfants à chaque instant et d'éviter que les enfants jouent dans les sanitaires.

## La prévention

Il est certain que **la sécurité des enfants repose essentiellement sur le bon sens d'un adulte responsable et la présence d'un animateur actif**. La sécurité des enfants constitue la priorité de l'animateur actif et repose sur différents aspects du travail de l'animateur. Le travail de l'animateur conduit à ce que les enfants n'aient pas envie de sortir de l'activité, de s'isoler ou de faire des bêtises. La qualité du travail de l'animateur constitue un élément de sécurité (par exemple, lorsque l'enfant passe un bon moment durant un temps d'activité, il n'a pas envie d'aller chahuter avec ses copains dans une salle à côté ou dans le couloir.)

## Les sanctions

La loi et les règles sont nécessaires à la vie en collectivité. Une sanction, justifiée et adaptée, peut donc s'avérer nécessaire au bon fonctionnement d'un groupe. L'enfant doit trouver dans l'adulte le garant des règles établies car l'autorité aide l'enfant à grandir et à se structurer.

Il est toujours important pour l'animateur de vérifier les faits s'il n'en a pas été le témoin direct. L'enfant doit être écouté et avoir la possibilité d'assurer sa défense. Ainsi, l'animateur évitera le sentiment d'injustice suite à une sanction non méritée.

La sanction doit être présentée non comme une humiliation mais comme la conséquence logique d'un acte répréhensible. Par cela un temps d'échange sera mis en place avec l'enfant pour qu'il puisse discuter et comprendre son erreur et comment il peut la réparer. Alors, il ne s'agira plus d'une "punition", mais plutôt de la juste réparation d'un méfait qui permet à l'enfant de prendre conscience de sa responsabilité.

Il appartient donc entièrement et librement à l'animateur d'encadrer et de sanctionner, bien évidemment dans le respect de chaque enfant et de chaque animateur. Chaque sanction doit être proportionnelle à la « bêtise » commise.

## **B. Les sorties**

L'improvisation est à proscrire. Une sortie ne doit pas être l'occasion d'une simple promenade, mais doit offrir aux enfants une ou plusieurs activités destinées à leur bien-être tout en exploitant le milieu naturel dans lequel ils se trouvent. Ce n'est pas un passe-temps mais un outil pédagogique qui favorise la socialisation et développe l'autonomie dans un contexte différent de l'accueil de loisirs, c'est pour cette raison que cette activité doit être préparée à l'avance.

### Avant de partir avec un groupe d'enfants

- **Remplir au bureau une feuille de sortie sur laquelle l'animateur précise :**
  - le lieu de la sortie
  - le nombre d'enfants
  - les prénoms des animateurs
  - le nom de chaque enfant
  - l'heure de départ et de retour.
- **Prendre :**
  - une trousse à pharmacie complète,
  - un téléphone portable contenant les coordonnées de la structure,
  - une liste des enfants ainsi que la liste des contre-indications médicales,
  - les fiches de renseignements des enfants
  - le Plan d'Accueil Individualisé et les médicaments des enfants qui en ont.
- **S'assurer que chaque enfant ait l'équipement nécessaire à l'activité** qui sera pratiquée (casquette ou vêtement de pluie selon la météo, bouteille d'eau, gants pour la patinoire, affaires de piscine, baskets pour le gymnase...).

Lors des grandes sorties de groupes, il est nécessaire que chaque enfant ait **sa carte d'aventurier** car pour rappel, elle indique également le nom de l'accueil de loisirs et le numéro de téléphone de l'accueil.

Au retour de sortie, il ne faut pas oublier de **noter sur le cahier d'infirmier toutes les interventions effectuées** durant la sortie.

### Les risques liés au soleil

Il faut éviter les expositions prolongées au soleil aux heures où l'intensité de celui-ci est la plus forte (de 12 heures à 16 heures). Lors de déplacements et d'activités organisées à l'extérieur, l'animateur n'oubliera pas les casquettes et trouvera un espace ombragé permettant de protéger les enfants.

Lors des baignades en plein air, il appliquera ou fera appliquer de la crème solaire et renouvellera régulièrement l'opération. Sans protection solaire, les enfants se baigneront avec leur tee-shirt.

Par ailleurs, les animateurs apporteront une attention particulière au respect des consignes concernant la fourniture d'une casquette et d'un tube de crème solaire par les familles.

### La baignade

Lors d'une baignade en piscine municipale ou en base de loisirs, les animateurs doivent **avertir les M.N.S.** (Maître-Nageur Sauveteur) de l'arrivée du groupe (nom de l'accueil de loisirs, effectifs enfants et animateurs, heure de départ). En aucun cas, la présence d'un surveillant de baignade, maître-nageur..., **ne dispense les animateurs de leur responsabilité.**

Il est important de réunir tous les enfants au bord du bassin avant la baignade pour **rappeler les règles de sécurité** (ne pas courir, ne pas crier, ne pas faire d'apnée, ne pas s'amuser à « couler » ses camarades...). Lors de la sortie de l'eau, **les animateurs doivent regrouper et compter les enfants le long du bassin** afin d'éviter une sortie dangereuse vers les cabines.

A noter aussi que la piscine de Franconville exige une feuille d'effectifs lorsque nous nous y rendons. Cette feuille est disponible au bureau et devra être remise à la caisse du C.S.L. **Nous ne pouvons emmener plus de 32 enfants à la fois avec au maximum 8 enfants par animateur** (voir aussi le règlement de la piscine municipale de Franconville).

### Les déplacements en groupe dans la rue

- Un animateur seul dans la rue avec un petit groupe d'enfants doit se placer **à la queue du rang, placer à l'avant des enfants attentifs** et leur préciser de ne pas marcher trop vite.
- S'il y a plusieurs animateurs : un en tête, un autre en queue et les autres dans le rang avec les enfants côté rue.
- Lors de la traversée d'une rue, l'un des animateurs doit arrêter la circulation, l'autre regroupe les enfants sur le trottoir opposé.

En cas de **déplacement sur une route** (absence de trottoir), le groupe est tenu de marcher **sur la droite de la chaussée.**

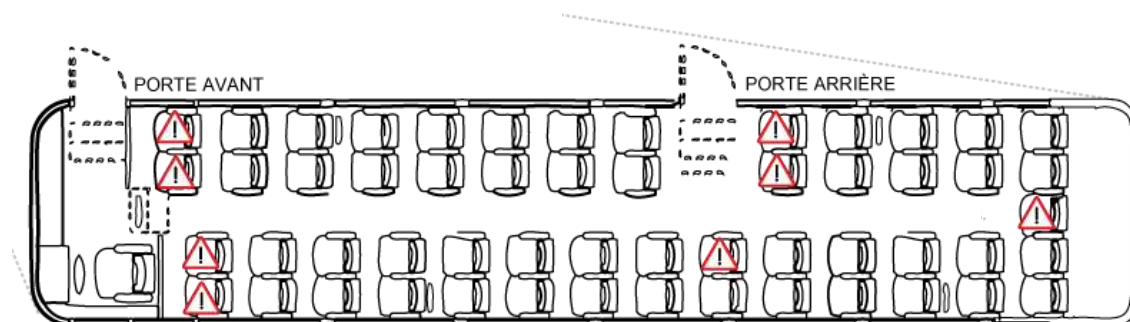
Au-delà de 24 enfants, les animateurs scindent le groupe en plusieurs sous-groupes.

## Les déplacements en autocar

- S'assurer du nombre d'enfants présents dans l'autocar avant de partir,
- S'assurer que les enfants ont tous mis leur ceinture de sécurité,
- Placer à l'avant les enfants sujets au mal des transports,
- Rappeler aux enfants les consignes :
  - ils doivent rester constamment assis au fond de leur siège,
  - ils doivent garder leur ceinture de sécurité constamment attachée,
  - ils ne doivent pas crier,
  - ils ne doivent ni manger, ni boire.
- Les animateurs se placent à l'avant, au milieu et à l'arrière du car, près des issues de secours. Les places situées près des portes sont déconseillées aux enfants mais pas interdites.
- Les animateurs doivent garder une surveillance attentive des enfants (chahutement, nausées, etc.) et par conséquent ne peuvent dormir durant le trajet.



Afin d'assurer une surveillance continue des portes de l'autocar, il est conseillé d'attribuer ces sièges aux adultes.



## VII. Annexes

## Annexe 1 : Plan des locaux de l'accueil Arc en ciel

## Annexe 2 : Projet éducatif des accueils de loisirs de Franconville

Disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.ville-franconville.fr/wp-content/uploads/2023/06/PEDT-2025-2030.pdf>

Ou en scannant le QR Code :

